

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 14 AVRIL 2011</p>
--

Présents :

Franck BARBIER
Chloé BEGLOT suppléante d'Aurore DOLAY
Ghislaine DENISSELLE
Mathieu DESPALIER
Laure FROISSART
Cyril GARNIER
Arnaud HUFTIER
Philippe JOSPIN
Sandrine LEMAITRE
Sébastien MALAPEL

Excusés :

Jean-Pierre BOGIALLA (Pouvoir à Sandrine LEMAITRE)
François-Xavier LEPOUTRE (Pouvoir à Franck BARBIER)

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 07/12/10

Le compte rendu du conseil d'UFR du 07/12/10 est adopté à l'unanimité.

2° Informations générales

F BARBIER fait part des informations suivantes :

- Le nombre d'inscrits sur Postbac pour la rentrée 2011 a fortement augmenté passant de 150 à 272 étudiants ayant souhaité s'inscrire en licence STAPS en 1^{er} vœu. Il y aura donc vraisemblablement une 2^{ème} promotion. La Présidence a émis un avis favorable à cette ouverture et attribuerait 35 à 40 000€ afin de financer ce doublement. Pour des raisons d'emploi du temps des enseignants et de disponibilité des vacataires, les enseignements de la promotion supplémentaire seraient dispensés en inversion de semestre par rapport à la maquette actuellement en vigueur.
- 3 postes d'ATER en Psychologie-Ergonomie, en Sociologie et en physiologie ont été demandés pour la rentrée.
- En ce qui concerne les masters, il y aura l'an prochain l'ouverture de la 2^{ème} année du master IEAP ainsi que du master MQDF. Il y a déjà eu 6 demandes de Validation d'Acquis de l'Expérience pour postuler dans ce master.
C BEGLOT est surprise du peu de poste d'enseignant supplémentaire eu égard au nombre d'étudiants supplémentaires attendus en 1^{ère} année.
- Calendrier 2012 : la pré-rentrée aura lieu le 26 ou le 29/08/2011.
C BEGLOT fait remarquer qu'une pré-rentrée le 26/08/11 obligerait les étudiants qui doivent louer un logement à payer le loyer du mois d'août.
F BARBIER répond que c'est effectivement un critère à prendre en compte.

3° Informations financières

-Taxe d'apprentissage :

La FSMS a reçu à ce jour deux promesses de versement :

- VAFC : 4000€ hors quota et 6000€ au titre du quota
- Clinique du Parc : 5000 €

- Budget :

F BARBIER explique qu'il n'y aura pas de versement des 10% de dotation manquante pour le moment et qu'il n'y aura pas non plus de versement de l'IUFM cette année. Il faudra par ailleurs justifier de l'emploi des fonds en matière d'investissement.

C BEGLOT demande quels sont les projets d'investissement.

F BARBIER répond qu'il s'agit de la salle de physiologie, de la salle NUMERIMAPS et des vidéoprojecteurs de la salle de physiologie et du laboratoire de psychologie de Bachir Zoudji.

- Compte financier : en raison des opérations de certification des comptes, la présentation du compte financier est reportée au mois de juillet au CA de l'UVHC.

-Présentation du montant des primes attribuées :

Prime pour Charge Administratives : 5 653,20 €

Primes pour Responsabilités Pédagogiques : 2 846,80 €

Primes vacances administratives et techniques : 6 000,00 €

Article 6 FC : 4 921,44 € (hors charge)

Vote pour l'attribution des primes :

Le montant des primes pour 2011 est voté à l'unanimité

4° Subventions aux associations

F BARBIER demande à C GARNIER de présenter les modifications concernant l'attribution des subventions qui ont été adoptées lors du conseil d'administration du 10/02/2011.

C GARNIER indique que si le montant accordé pour l'année à une association est de moins de 2000 €, c'est le Président qui a le pouvoir délégué pour l'examen de l'attribution, en revanche dès que ce montant dépasse 2000 €, dans ce cas, les demandes sont examinées par le conseil d'administration.

La nuit du Futsal : c'est Thibault HOUZIAUX qui procède à la présentation de l'évènement. Il s'est déroulé du 21 au 26/03/2011. Il y a eu environ 500 joueurs et 500 spectateurs pour cette 10^{ème} édition. Le nombre d'équipes était plus réduit mais la qualité de l'arbitrage et des équipes était très bonne.

S MALAPEL souligne qu'une vidéo de l'évènement était visible sur le site de la Fédération Française de Football. Il précise par ailleurs que l'UVHC et la FSMS étaient bien mises en avant lors de cet évènement.

A HUFTIER regrette que ses sollicitations d'insertion d'article dans le journal de l'UVHC soient restées vaines.

La subvention demandée est de 900 €

Ride on Vals : la présentation est faite par M DESPALLIER. Il s'agit de la première édition d'une randonnée en roller dans les rues de Valenciennes. Elle aura lieu le 7 mai 2011. Le montant de la subvention demandée est de 300 €.

Nocti bike : Benjamin VANHOUTE, porteur du projet, explique qu'il s'agit de l'organisation d'une randonnée semi nocturne dans le Cambrésis. Le public visé est un public d'étudiants et de lycéens. Cet évènement remplace celui des « noctambules » qui avait lieu dans cette même région.

S MALAPEL invite les personnels de la FSMS à s'y joindre.

La subvention demandée est de 350 €.

Challenge Street in : Romain DOSA présente le déroulement de la 5^{ème} édition de ce challenge de basket de rue qui aura lieu le 15 mai 2011 au gymnase de l'UVHC. 32 équipes sont attendues à cette occasion.

La subvention demandée est de 300 €.

F BARBIER calcule le montant demandé par les différents groupes de projets - qui sont tous sous l'égide financière de l'association MISE- et indique un total de 1850 € auquel il faut ajouter 500 € pour « Raismes d'un jour » qui a été présenté lors du dernier CA et dont la demande avait été reportée au CA suivant.

S MALAPEL rappelle que tous ces projets ont pour but la mise en avant de l'UVHC dans le monde sportif et associatif.

Devant la difficulté à évaluer la pertinence des budgets respectifs de chaque projet, F BARBIER propose d'attribuer 1000 € à l'association MISE pour l'ensemble des évènements d'ici la fin de l'année.

Vote pour une subvention de 1000€ à MISE pour les évènements jusque la fin de l'année

Adoption à l'unanimité

5° Tarifs du D.U. CAPEPS

F BARBIER présente les tarifs du D.U. CAPEPS qui va être créé à la rentrée 2011. Il s'agit de permettre aux étudiants ayant obtenu le Master enseignement, mais pas le CAPEPS, de pouvoir s'inscrire aux enseignements dispensés dans le cadre de la préparation au CAPEPS.

Vote pour les tarifs du D.U. CAPEPS (joints en annexe)

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 11

6° Questions diverses

S MALAPEL évoque la lourdeur du système de paiement des heures complémentaires et des opérations de vérification s'y rapportant.

C GARNIER indique que l'an prochain il n'y aura plus qu'un seul paiement en octobre et que cet état intermédiaire n'existera donc plus.

L FROISSART remarque qu'il ne s'agit pas du paiement de salaire mais d'heures complémentaires et que les enjeux de sont donc moins cruciaux pour les intéressés.

La séance est levée à 19 h15.